

Rapport
d'activité
2022
L'AGGLO
Foix-Varilhes

SOMMAIRE

> **Édito** p. 3
> **Le territoire** p. 4
> **L'agglo en chiffres** p. 5

01 ATTRACTIVITÉ & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

> **Développement économique** p. 6
> Zones d'activité économiques
> Aide à l'immobilier d'entreprise
> Accompagnement des entreprises
> Revitalisation économique MKAD
> Projet alimentaire territorial
> Projet de cinéma
> **Tourisme** p. 9
> Classement de l'Office de tourisme en 1re catégorie
> Projet Poctefa - Musée du fer
> Restaurant des Forges de Pyrène
> Catalogue des sentiers de randonnée

02 SOLIDARITÉS HUMAINES

> **Solidarités** p. 10
> Résidence autonomie à Varilhes et à Foix
> L'activité du Clic
> Lutte contre l'isolement des personnes âgées
> **Culture** p. 12
> Réseau de lecture
> Transfert du centre Olivier Carol
> École de musique et de théâtre
> Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation
> **Sport** p. 13
> Centre aquatique
> Salles omnisports de L'agglo
> Actions sport santé
> **Enfance / jeunesse** p. 14
> Service parentalité
> PEDT intercommunal
> Projets d'établissements de la petite enfance
> Favoriser une société plus inclusive
> Pôle jeunesse collaboratif

03 TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

> L'agglo-bus p. 16
> Plan vélo p. 17
> Semaine de la mobilité
> Conseiller en énergie partagée p. 18
> Guichet unique de la rénovation énergétique
> Énergies renouvelables
> Parvis de L'agglo p. 19
> Schéma directeur de gestion des eaux pluviales urbaines

04 COHÉSION ET SOLIDARITÉS TERRITORIALES

> Habitat p. 20
> PLUi-H p. 21
> France services
> Fonds de soutien à la ruralité p. 22
> Fonds de concours voirie
> Action Cœur de Ville p. 23
> Services de soutien aux communes
> Projet de conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance
> Conseil de développement
> Contrat de relance et de transition écologique / Contrat territorial Occitanie p. 24

05 SERVICES GÉNÉRAUX ET BUDGET

> Finances p. 25
> Ressources humaines p. 28
> Service systèmes d'information p. 29
> Services techniques
> Assemblées, affaires juridiques, commande publique p. 30
> Communication p. 31

La réalisation de ce rapport d'activité répond à l'obligation légale du 12 juillet 1999 (article L5211-39 du code général des collectivités territoriales) selon laquelle le président de l'intercommunalité adresse annuellement avant le 30 septembre au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la communauté d'agglomération.



ÉDITO



Le rapport d'activité entre vos mains est une obligation réglementaire visant à rendre compte de l'activité annuelle de l'intercommunalité aux conseillers communautaires et aux communes. Nous avons souhaité dépasser cette simple obligation en produisant un document utile au suivi de la réalisation de notre projet de territoire. Dès son adoption le 24 mars 2021 à l'unanimité du conseil communautaire, les élus et les agents se sont mis à la tâche pour traduire dans les faits notre projet ambitieux et pragmatique.

Même si nos marges de manœuvre budgétaires se sont réduites en raison de l'inflation et de l'explosion des coûts de l'énergie, dans la trentaine de pages de ce rapport, vous constaterez que L'agglo Foix-Varilhes n'a pas baissé la garde et que nous pouvons être fières et fiers de nos réalisations de l'année passée.

Sans en faire un inventaire à la Prévert, je souhaite souligner quelques politiques publiques que nous avons créées ou renforcées en 2022 et qui améliorent la vie des gens et des communes :

Transition énergétique, depuis le 27 août, nous avons déployé un nouveau réseau de transport en commun, visant à faciliter les mobilités du quotidien pour tous. En partenariat, nous avons renforcé notre politique de rénovation des logements privés pour réduire les factures énergétiques des habitants.

Solidarités humaines, la résidence autonomie à Varilhes est en cours de rénovation tandis que celle à Foix ouvrira dans le centre-historique en 2025. Avec ses 34 logements pour personnes âgées et une colocation étudiante, elle sera ouverte sur la ville. Nous répondons ici à notre objectif de recul de l'âge de la dépendance de nos aînés.

Attractivité économique, notre office de tourisme a été classé en catégorie 1 pour la qualité de l'accueil au service des habitants du territoire et des touristes, et nous avons amplifié le soutien à l'installation de nouvelles entreprises sur nos zones d'activité économique et dans nos centre-bourgs.

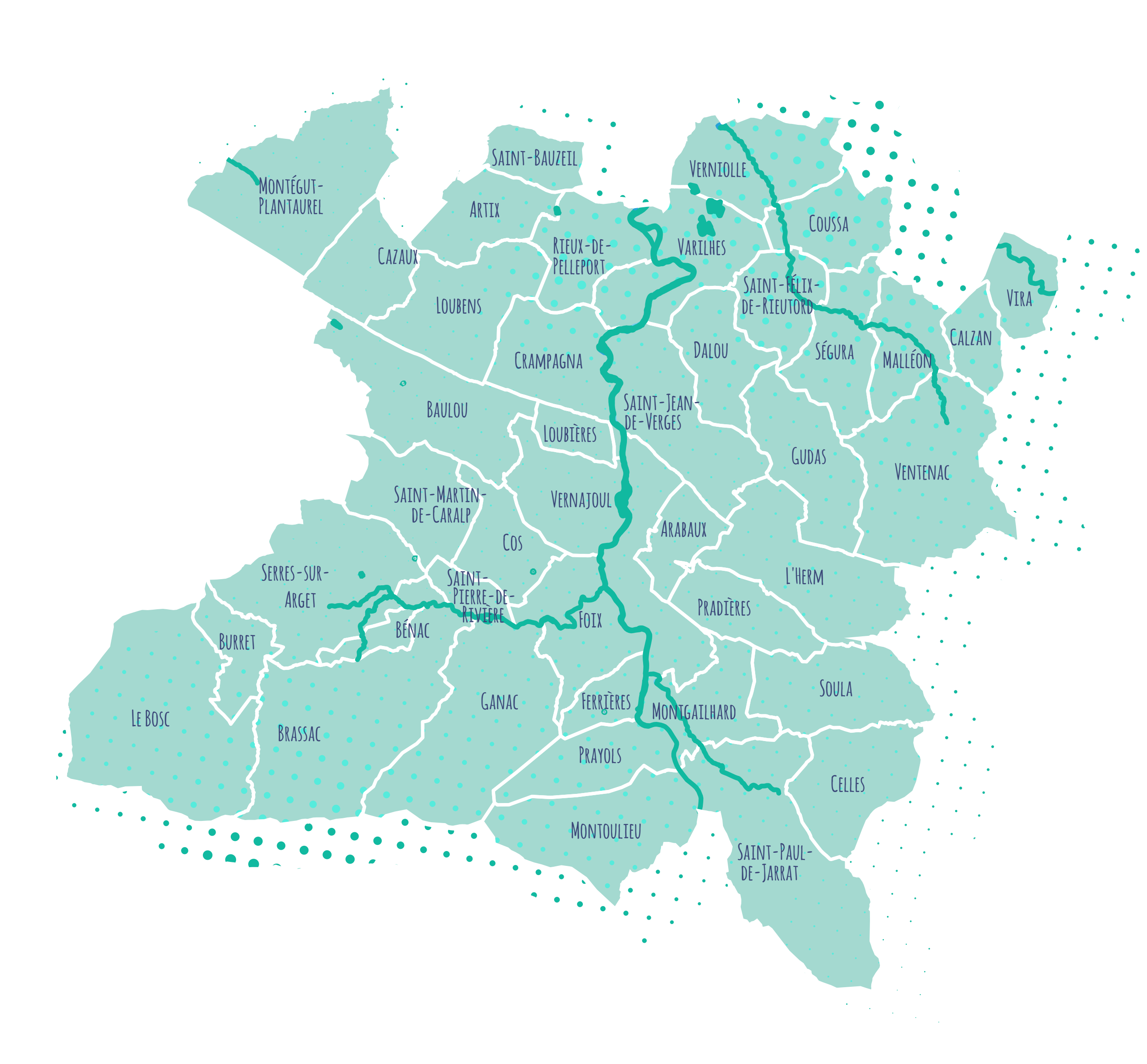
Solidarités territoriales, nous avons ouvert une France services à Varilhes pour rapprocher les services publics des habitants et nous avons créé un fonds de soutien à la ruralité pour accompagner les projets des communes de moins de 1 000 habitants.

Au travers de ce rapport, je reconnais une nouvelle fois l'engagement des agents de L'agglo Foix-Varilhes qui œuvrent quotidiennement dans nos services publics intercommunaux.

Côte-à-côte avec les 42 communes, en continuant d'impliquer les citoyennes et les citoyens, notamment au travers du conseil de développement, ayons conscience que nous agissons, modestement mais résolument, jour après jour pour le bien-vivre dans notre agglomération.

Thomas Fromentin
Président de L'agglo Foix-Varilhes

LE TERRITOIRE



LES 42 COMMUNES DE L'AGGLO FOIX-VARILHES

Arabaux, Artix, Baulou, Bénac, Brassac, Burret, Calzan, Cazaux, Celles, Cos, Coussa, Crampagna, Dalou, Ferrières-sur-Ariège, Foix, Ganac, Gudas, Le Bosc, L'Herm, Loubens, Loubières, Malléon, Montégut-Plantaurel, Montgailhard, Montoulieu, Pradières, Prayols, Rieux-de-Pelleport, Ségura, Serres-sur-Arget, Soula, Saint-Bauzeil, Saint-Félix-de-Rieutord, Saint-Jean-de-Verges, Saint-Martin-de-Caralp, Saint-Paul-de-Jarrat, Saint-Pierre-de-Rivière, Varilhes, Ventenac, Vernajoul, Verniolle, Vira

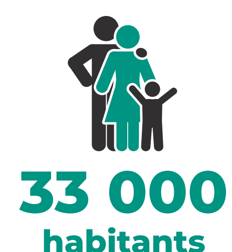
L'AGGLO EN CHIFFRES



42
communes



447 km²
10,9 % de la superficie de l'Ariège



33 000
habitants



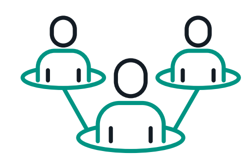
3 300
entreprises



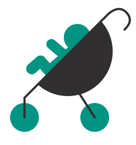
13 359
emplois
en 2019



118 hectares
de parcs d'activités



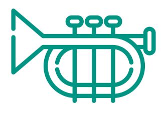
70
élus intercommunaux



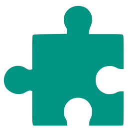
6
multi-accueils
+ 1 crèche familiale



1
pôle jeunesse collaboratif



1
conservatoire
en cours de labellisation



2
ludothèques



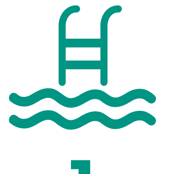
13
médiathèques
réparties sur le territoire



200 km
de sentiers de randonnée



2
salles omnisports



1
centre aquatique

Sources : Insee recensement

01 ATTRACTIVITÉ & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Zone d'activités économique Delta Sud - Verniolle

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Deux nouvelles implantations sur les zones d'activité économique en 2022 ont permis la création ou le maintien sur le territoire d'une centaine d'emplois :

Joulieu à Saint-Jean-de-Verges : installation d'Enedis avec de nouveaux locaux et près de 80 emplois. Deux lots supplémentaires sont en cours d'aménagement qui permettront d'accueillir deux nouvelles entreprises : un cabinet d'expertise comptable et un centre de formation, représentant une vingtaine d'emplois.

Escoubétou à VernIolle : implantation de l'entreprise de logistique Transports Marcérou *Express* avec 20 emplois créés et la perspective à terme de recrutements supplémentaires. Avec l'appui de l'Agence Ariège Attractivité, l'entreprise toulousaine Stanéo, spécialisée dans la conception et la production de matériel de détection sismique, s'est installée au sein de l'hôtel d'entreprises.

AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Soutenir le développement des entreprises locales :

Deux projets ont été soutenus par L'agglo Foix-Varilhes : la menuiserie Morere dans le cadre de son extension à Bénac et l'association d'insertion Ariège Profession Animation dans le cadre de la rénovation de ses locaux à Foix.

Un total de 27 200 € d'aide a été attribué par L'agglo, complété par 48 000 € par le Département et la Région.

Ces aides ont permis la réalisation d'investissements privés immobiliers d'un montant de 223 500 €.

L'agglo a par ailleurs délégué au Département de l'Ariège l'octroi en totalité de l'aide pour 9 projets de développement touristique, soit un montant d'aide de 186 700 € :

- 7 gîtes à Foix, Brassac, Serres-sur-Arget, Dalou et Baulou,
- 2 hôtels à Foix et Varilhes.

Montant de l'investissement privé immobilier dans le cadre de ces projets touristiques : 950 300 €.



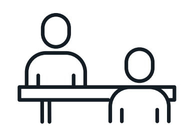




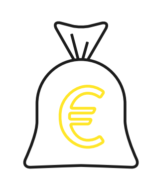
19
rencontres de proximité
entre chefs d'entreprise et élus du territoire



Près de 100
emplois
créés ou maintenus au sein des ZAE



157
porteurs de projet
accompagnés dans le cadre d'une installation ou d'un développement



27 200 €
d'aides à l'immobilier d'entreprise
attribués par L'agglo

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES : DU SUR-MESURE

L'agglo propose aux entreprises et porteurs de projet une meilleure lisibilité sur les rôles et missions des différents acteurs économiques.

- La **Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre de métiers et de l'artisanat** notamment pour l'accompagnement individuel sur l'aide à l'immobilier d'entreprise.
- La **Chambre d'agriculture** pour la faisabilité d'un espace test agricole sur la commune de Montgailhard.
- L'**Agence Ariège Attractivité** pour la recherche de nouvelles entreprises et l'accompagnement de projets médicaux.

L'agglo abonde le fonds d'Initiative Ariège permettant l'attribution d'un prêt à taux zéro pour démarrer ou développer une activité et subventionne la structure d'accompagnement BGE.

C'est ainsi un budget de 85 000 € qui a été alloué pour un accompagnement sur mesure de nos entreprises.

Le service économique de L'agglo Foix-Varilhes assure quant à lui un primo-accueil pour orienter et accompagner sur un mode partenarial les projets d'implantation, de création et de développement afin de définir les meilleures conditions de réalisation des projets.

DES ACTIONS COLLECTIVES

- Un outil d'aide à la décision sur les tiers lieux mené par la CCI avec l'appui de l'Agence Ariège Attractivité afin d'établir une stratégie intercommunale.
- Des études de faisabilité, menées par la CCI en collaboration avec les communes de Prayols, Serres-sur-Arget et Verniolle, pour l'implantation de commerces de proximité afin de renforcer leur centralité.

REVITATLISATION ÉCONOMIQUE MKAD

Suite à la fermeture de MKAD à Varilhes, un fonds de revitalisation économique a été créé et abondé par l'entreprise à hauteur de 48 000 € pour compenser la disparition d'emplois sur le territoire. L'État et MKAD ont confié l'animation et la gestion de ce fonds à L'agglo. Il a permis de soutenir la création nette de 18 emplois en CDI et un projet collectif de commercialisation de produits agricoles en circuits courts. Ainsi, les objectifs en matière de création d'emplois fixés dans la convention de revitalisation ont été dépassés.

Entreprises aidées : Brasserie de la Fourche à Foix, Fromagerie du Col del Fach / Chèvrerie du Cabrioulet à Loubières, Transports AVS / USIAT à Saint-Jean-de-Verges, Chaudronnerie Jean-Marc Morere à Montgailhard, Génération vélo à Foix, Stanéo à Verniolle, Camping La Roucateille à Montgailhard, Légumes de Forgues à Loubens et Verniolle, et Menuiserie Morere à Bénac.

Secteurs d'activités aidés : agriculture, agroalimentaire, commerce, artisanat, service, industrie, tourisme et recherche & développement.



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

L'agglo est engagée au côté du PETR de l'Ariège qui porte le projet alimentaire territorial à l'échelle de son territoire. Il a pour objectif de faire de l'alimentation durable un réel levier de développement local et de la transition écologique et sociétale. Le diagnostic approfondi du système alimentaire a permis d'identifier les grandes orientations stratégiques qui seront mises en œuvre dans le cadre d'un plan d'actions en 2024.

PROJET DE CINÉMA

Cinéma multiplexe dans le centre-ville de Foix. Bientôt la première séance ?

Suite à une étude de marché réalisée par la commune de Foix en 2018 pour le maintien et le développement du cinéma en centre-ville labellisé Art et essai, L'agglo s'est engagée à répondre aux besoins du territoire en étudiant la création d'un multiplexe.

Quoi ?
Le projet prévoit la construction d'un cinéma de trois salles (environ 430 sièges) qui devra intégrer au maximum les enjeux environnementaux afin de prioriser les économies d'énergie et répondra aux nouvelles tendances des cinémas, désormais véritables lieux de vie. Le projet devra permettre une connexion piétonne entre le parking de la Vigne et le parking du Champ de Mars.

Où ?
À proximité du pôle jeunesse et du centre culturel. Le bien communal (maison Hachaguer), au 12 avenue Général de Gaulle, a été retenu pour accueillir l'établissement.

Comment ?
L'agglo a fait appel à l'Agence régionale aménagement construction Occitanie (Arac) afin de lancer une expertise technique, juridique et financière concernant la faisabilité sur le site pressenti. Si au terme de cette étude le projet s'avère financièrement supportable, L'agglo portera la construction de la coque, le futur gérant prenant à sa charge les aménagements intérieurs.

Qui ?
L'agglo est accompagnée par Hexacom, expert en cinéma et audiovisuel, dans le cadre de la procédure de sélection du futur gérant de ce cinéma.



TOURISME

CLASSEMENT DE L'OFFICE DE TOURISME EN PREMIÈRE CATÉGORIE

Après une période d'instruction, l'Office de tourisme intercommunal a été classé en première catégorie par arrêté préfectoral du 16 décembre 2021. Ce classement vient concrétiser le travail de structuration et de professionnalisation initié en 2019 avec la création de l'Épic. Ce classement, décerné pour une durée de 5 ans, vient parfaire le label qualité tourisme décerné par la Direction générale des entreprises (préalable requis) obtenu en 2020 par l'Office de tourisme avec un taux de conformité de plus de 96 %.

Il place l'Office en conformité avec les standards d'excellence attendus sur un territoire touristique doté d'une "station classée de tourisme".

PROJET POCTEFA - MUSÉE DU FER

Le réaménagement du musée du fer aux Forges de Pyrène s'est inscrit dans un programme européen Poctefa (Programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre) de coopération transfrontalière créé afin de promouvoir le développement durable des territoires frontaliers des trois pays et du projet PYRFER : Pyrénées du Fer (réaménagement financé avec le soutien de l'Union européenne). Il s'agit d'un projet commun à des territoires concernés par un patrimoine lié à l'industrie séculaire de la métallurgie (forge catalane, mines, marteaux, forge artistique, canaux d'eau, festivals de la forge, etc.).

Ouvert au public en août 2020, le musée du fer, entièrement rénové, plonge les visiteurs des Forges de Pyrène dans l'ambiance de la grande épopée du fer en Ariège. Ils partent désormais à la découverte des outils, ils participent à la chaîne de production et à l'évolution des techniques au cours de l'histoire. Parfaitement intégrée dans la thématique du site et intimement liée à l'incontournable forge à martinet, la nouvelle scénographie du musée du fer se veut immersive.

RESTAURANT DES FORGES DE PYRÈNE

Souhaitant doter son site touristique, vitrine du territoire, d'un outil à la fois professionnel et attractif, L'agglo a modernisé le bâtiment avec l'aide de l'État, de la Région et du Département, en mettant notamment l'accent sur la rénovation énergétique et a sélectionné un nouveau gérant sous la forme d'un bail commercial.

Les travaux menés ont ainsi permis de sélectionner un porteur de projet qui, en complément, a apporté des aménagements spécifiques et ainsi doté le site d'un outil performant qui accueille nombre de clients depuis son ouverture en juillet 2021.

CATALOGUE DES SENTIERS DE RANDONNÉE

Sur son territoire, depuis 2018, L'agglo compte 19 sentiers de randonnée à rayonnement intercommunal pour près de 200 km ouverts selon les cas aux marcheurs, cavaliers et vététistes.

Elle en assure l'entretien, le balisage conjointement et avec l'aide financière du Département pour les sentiers inscrits au plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées. L'Épic Office de tourisme a par ailleurs récemment renforcé son équipe avec une chargée de mission dédiée aux activités de plein air. Elle en assure le suivi et la coordination.

02 SOLIDARITÉS HUMAINES

Projet de résidence autonomie à Foix

SOLIDARITÉS

RÉSIDENCE AUTONOMIE À VARILHES ET À FOIX

Résidence autonomie à Varilhes

Après la rénovation de la salle à manger et des espaces collectifs extérieurs, les travaux se sont poursuivis avec la rénovation complète des 21 logements les plus anciens (rénovation des salles de bain et réfection de la peinture et des sols). Commencés au printemps 2022, les travaux seront achevés d'ici la fin du premier semestre 2023.

Coût global : 330 985 €, subventionné par l'État à hauteur de 80 %.

La résidence a enregistré en 2022 :

- 8 entrées en séjour
- 7 sorties : 3 départs en Ehpad et 4 retours à domicile après hébergement temporaire. L'âge moyen des résidents est de 87,4 ans (de 68 à 100 ans).

Programme d'animations 2022 :

Activités régulières :

- Séances chorales avec l'Ehpad de Vernliolle
- Ateliers esthétiques mensuels
- Activité physique bi hebdomadaire avec l'association Siel bleu
- Séances de sophrologie
- Ateliers de décoration intérieure
- Séances d'art thérapie
- Ateliers hebdomadaires de culture musicale
- Ateliers pâtisserie.

Activités ponctuelles :

- Animations avec les accordéonistes bénévoles de Foix
- Accueil de brebis en éco-pâturage
- Jeux collectifs avec la résidence autonomie La Lausada
- Participation au bulletin municipal de Varilhes
- Sortie spectacle cabaret.



L'ACTIVITÉ DU CLIC

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (Clic) en chiffres :

- 807 visites à domicile dont 147 effectuées par la psychologue pour de l'accompagnement psychologique
- 296 entretiens dans les bureaux du Clic à Foix et à Varilhes
- 370 nouveaux dossiers ouverts en 2022
- 378 bénéficiaires de la prestation personnalisée d'autonomie (APA).

Des actions de prévention :

- Ateliers mémoire à Foix et à Varilhes
- Groupes de parole destinés aux aidants à Foix
- Trois sessions d'éducation thérapeutique en partenariat avec le Chiva en direction des aidants familiaux de malades Alzheimer ou maladies apparentées
- Sensibilisation à la maladie d'Alzheimer des professionnels du domicile (auxiliaire de vie sociale, aide éducative à domicile) en partenariat avec un gériatre (2 sessions en 2022)
- Formation des agents sociaux de la résidence autonomie en partenariat avec un gériatre (1 session).

Projet de résidence autonomie à Foix

Le projet de construction de la résidence autonomie à Foix (par extension de celle de Varilhes) avec 34 logements pour personnes âgées et une colocation pour des jeunes poursuit son cheminement : le projet définitif a été validé en fin d'année 2022. Le permis de construire a été délivré. Le permis de démolir, obtenu en fin d'année 2022, devrait permettre de démarrer les travaux de préparation au chantier au cours du 2e semestre 2023.

Coût global prévisionnel du projet : 7 000 000 €.



ACTIONS DE LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

Le service aux personnes âgées s'est investi dans la coopération départementale Monalisa et a pu compléter cet objectif en mettant en œuvre un nouveau partenariat technique avec l'association des Petits Frères des Pauvres. C'est dans ce cadre que se développe la mise en relation de bénévoles auprès des personnes isolées repérées par le Clic. La dynamique est bien engagée sur le territoire de L'agglo. Des actions complémentaires sont en cours d'élaboration avec l'appui des caisses de retraite en faveur de la lutte contre l'isolement.

Culture

Réseau de lecture

Le réseau des médiathèques et ludothèques entrera en 2023 dans sa 6e année d'existence. Ses trois dernières années ont été marquées par la crise sanitaire qui a fortement impacté son fonctionnement. En 2022 cependant, son activité était presque revenue à la normale, comme en témoignent les indicateurs suivants :

Transfert du centre culturel Olivier Carol

Le centre culturel Olivier Carol, qui abrite notamment la Scène nationale L'Estive, est un équipement dont le rayonnement dépasse largement le territoire de la commune de Foix. Son transfert à L'agglo figurait dans *Agglo 2026, un projet pour notre territoire*. L'année 2022 a permis d'étudier les différents volets de ce transfert (techniques, juridiques, financiers, humains) qui a été approuvé en conseil communautaire du 16 novembre, avec prise d'effet au 1er janvier 2023.

Année	Documents prêtés	Documents acquis	Nombre d'inscrits	Nombre de nouveaux inscrits
2017	161 980	5 853	5 819	1 515
2018	208 771	9 790	5 023	1 554
2019	217 461	9 327	5 380	1 217
2020	147 179	7 145	5 073	752
2021	199 850	7 625	5 425	1 556
2022	195 180	5 742	6 043	1 852

Année	Animations Nombre de séances	Animations Nombre de participants	Accueils classes Nombre de séances*	Accueils classes Nombre de participants
2017	115	1 986	595	2 420
2018	71	1 903	376	1 663
2019	67	1 662	373	1 842
2020	28	933	107	856
2021	82	1 667	115	2 012
2022	109	4 252	80	2 160

**Travail avec les écoles réorganisé autour d'un projet pédagogique élaboré en concertation avec les établissements.*

École de musique et de théâtre

L'année 2022 a été marquée par deux actions :

- La création d'une section théâtre animée dans un premier temps par La Limonaderie via une convention de prestation de service et ensuite directement par L'agglo grâce au recrutement à la rentrée de 2022 d'une professeure de théâtre.
- Le dépôt auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) du dossier de demande de labellisation de l'école en conservatoire.

Au 27 janvier 2023, 386 élèves sont inscrits à l'école de musique, contre 344 en 2021 et 332 en 2020.

La section théâtre comptait 43 élèves, répartis en trois classes : initiation, parcours diplômant (cycle 1) et pratique adultes amateurs. Le parcours diplômant sera complété à la rentrée 2023 par l'ouverture d'une classe (cycle 2).



CENTRE D'HISTOIRE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Un chantier des collections est une étape essentielle dans la vie d'un musée. Il est souvent l'occasion de découvrir réellement la collection, de mettre en place de nouvelles expositions, de la communication et de susciter l'intérêt d'autres institutions (prêts, dépôts...).

Dans le cas du Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation (CHRD), il s'agissait de connaitre l'état réel des collections, de les organiser et de les protéger :

- Un inventaire a été réalisé sur le modèle de l'inventaire réglementaire des musées de France.
- Chaque pièce a fait l'objet d'un marquage et a été prise en photo pour être identifiable, assurer sa traçabilité et permettre son utilisation future.
- Les réserves ont fait l'objet d'une réorganisation pour faire correspondre la place de chaque pièce avec son numéro d'inventaire.
- Chaque pièce a fait l'objet d'un conditionnement permettant de la protéger de la poussière et d'assurer sa préservation.

Au total 657 objets et documents d'archive ont été inventoriés. Cela représente un nombre bien plus important qu'attendu et la preuve que les collections du CHRD sont riches et offrent des opportunités de valorisation à long terme.



SPORT

CENTRE AQUATIQUE

Accueil des scolaires :

	Agglo	Hors Agglo
Nombre d'établissements scolaires	30	15
Nombre de classes	104	32
Nombre d'élèves	2 344	800
Nombre de créneaux	550	205
Coût du transport à la charge de L'agglo	34 000 €	-



94 221
entrées
soit une hausse de 221 % par rapport à 2021

Activités :

Le centre aquatique a réalisé :

- 348 séances d'aquagym
- 225 séances d'aquabike
- 681 séances d'apprentissage à la natation

Accueil des associations :

4 associations sportives utilisent de manière régulière l'établissement : Aquafux (club de plongée), Ariège Pyrénées Triathlon, Foix Canoë Kayak Eau Vive et la section natation de l'association sportive et culturelle de Saint-Jean-de-Verges.



Centre aquatique de L'agglo à Foix

Salles omnisports de L'agglo

Salle omnisports à Vernajoul

La salle omnisports accueille 10 associations permanentes et les enfants de l'école primaire de Vernajoul.

Sa localisation et ses qualités d'infrastructure ont permis de développer de nouveaux partenariats, que ce soit pour des utilisateurs permanents, occasionnels ou pour des manifestations d'envergure (championnat de France UNSS).

Salle omnisports à Ferrières-sur-Ariège

La salle omnisports accueille 11 associations permanentes et les élèves du lycée Jean Durroux de Ferrières-sur-Ariège.

Actions sport santé

Deux maîtres-nageurs ont suivi la formation organisée par la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de sensibilisation-habilitation au sport santé. Un premier projet de prévention de l'obésité pédiatrique est en cours d'élaboration avec la maison pluridisciplinaire de santé de Saint-Jean-de-Verges. Il devrait être opérationnel à la rentrée scolaire 2023.

Enfance / Jeunesse

Service parentalité

Le service parentalité de L'agglo a ouvert un nouvel espace de discussion à l'école Parmentier à Foix, le mercredi matin en période scolaire : le **café des parents**. Des ateliers sont également organisés à Varilhes où parents et enfants peuvent participer à de l'éveil musical, du massage des bébés, du yoga mais aussi (re)découvrir d'autres services de L'agglo comme la médiathèque, la ludothèque ou le centre aquatique. À noter enfin qu'au vu de l'augmentation des visites des familles, le lieu accueil enfant-parent de L'agglo à Foix a élargi ses horaires et est désormais aussi accessible le lundi matin.

PEDT intercommunal

L'agglo anime un projet éducatif de territoire dont l'objectif est de proposer à chaque enfant des conditions équivalentes de réussite. La notion clé est la continuité éducative que doivent s'efforcer de maintenir tous les acteurs en lien avec les enfants. L'année 2022 a été consacrée au thème de l'aménagement du temps de l'enfant et du jeune. La psychologue et chercheuse en chronobiologie Claire Leconte a ainsi apporté des éléments quant aux besoins physiologiques des enfants et des dispositions à prendre pour y répondre. Un diagnostic a par ailleurs été lancé concernant l'organisation du périscolaire sur chaque commune de L'agglo. Les résultats de cette étude seront présentés et discutés courant 2023.

Projets d'établissements de la petite enfance

Un projet d'établissement présente, pour chaque établissement d'accueil du jeune enfant, l'éventail des offres proposées aux usagers, l'organisation choisie pour leur mise en œuvre, les valeurs éducatives portées par les équipes. La réactualisation de ces documents en 2022 a permis aux personnels des six multi-accueils et de la crèche familiale de L'agglo de réfléchir, discuter sur la manière la plus pertinente de traduire en actes et en mots la politique de L'agglo en matière de petite enfance. Les documents sont consultables sur demande au sein de chaque structure.





PÔLE JEUNESSE COLLABORATIF

L'agglo a inauguré en février 2022 à Foix un tout nouveau bâtiment dédié à la jeunesse : le pôle jeunesse collaboratif réunit en un seul lieu une offre diversifiée, utile aux jeunes que ce soit pour de la prévention, de l'information, de l'orientation professionnelle, de l'accompagnement de projet, du soutien médical ou psychologique… Six structures proposent ainsi des permanences. L'action est abordée sous l'angle de la collaboration, dont la coordination est confiée à l'association Paajip qui met en œuvre la mission jeunesse sur le territoire de L'agglo. Les jeunes se sont totalement appropriés ce nouvel espace, ils sont entre 80 et 150 à fréquenter le site selon les jours, du lundi au samedi.

Pour ce projet, L'agglo a bénéficié d'un fort soutien de ses partenaires : l'Union européenne via le Fonds européen de développement régional (Feder), l'État, la Région Occitanie et le Département de l'Ariège, ainsi que la commune de Foix qui a cédé le terrain à L'agglo à l'euro symbolique et pris en charge le relogement de la conciergerie et l'installation de toilettes publiques.

FAVORISER UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE

L'égalité des chances et la lutte contre l'exclusion sont des priorités pour L'agglo. La réussite de l'accueil des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques au sein des multi-accueils et de la crèche familiale dépend de la bonne coordination entre les familles, les équipes médicales et les personnels des structures. Des spécialistes sont mobilisables pour accompagner les familles et les professionnels de l'accueil. Ainsi, un psychologue intervient dans le cadre du dispositif "Palanqueto" (dispositif financé par la Caisse d'allocations familiales afin d'accompagner les enfants en situation de handicap ou en difficulté au sein des structures d'accueil de la petite enfance). Après un temps d'observation sur site, ce spécialiste fait des préconisations en termes d'organisation, d'aménagement de l'espace ou de prise en charge de l'enfant. La formation des équipes est enfin un complément indispensable à la bonne intégration de tous les enfants.

03 TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

27 août 2022, lancement de L'agglo-bus à Foix

L'AGGLO-BUS

Dans son projet de territoire, L'agglo Foix-Varilhes s'est engagée à améliorer significativement les mobilités du quotidien, notamment en développant l'offre de transport en commun et à la demande (TAD). L'année 2022 a été consacrée à la finalisation de la procédure de délégation de service public du nouveau réseau de transport en commun, L'agglo-bus, inauguré le 27 août 2022. Cette délégation de service public a été signée avec l'entreprise Keolis Garonne pour une durée de 6 ans pour mettre en œuvre ce projet ambitieux.

Déployé à l'échelle du territoire, ce réseau dessert, grâce à quatre lignes régulières, de nouvelles communes avec des amplitudes horaires plus larges, des dessertes le samedi et des rotations plus fréquentes.

L'agglo-bus permet de relier des pôles d'activités importants que sont les gares de Foix et Varilhes, les centres de formations, le centre hospitalier et les principales zones d'emploi.

L'objectif de ce réseau a également été de proposer des tarifs attractifs pour l'ensemble des usagers : trajet unique à 1 €, abonnement à 15 € par mois et gratuité pour les moins de 26 ans (après frais d'inscription de 10 € pour l'année).

Afin de faciliter l'intermodalité avec les autres modes de transport, les horaires ont été spécialement adaptés aux grilles du train en gare de Foix et Varilhes. Enfin, le trajet entre la gare de Foix et le Parvis est gratuit pour l'ensemble des usagers.

L'agglo-bus après 4 mois de fonctionnement
(au 31/12/2022)

- 49 368 voyages réalisés en 4 mois (hors TAD)
- 12 300 voyages par mois en moyenne (projection de 148 000 voyages pour 2023)
- Abonnement annuel moins de 26 ans : 782 abonnements délivrés, 14 000 validations, soit 28 % des validations.





PLAN VÉLO



1 million d'€

c'est le montant du fonds de concours vélo mis en place par L'agglo à destination des communes

Suite à l'adoption du Plan vélo à l'échelle de la vallée de l'Ariège fin 2021, L'agglo a mis en place un fonds de concours vélo pour accompagner les communes dans l'aménagement d'itinéraires cyclables, afin de renforcer l'offre de solution de mobilité alternative à la voiture individuelle.

Objectif : déployer de façon opérationnelle le plan vélo afin de développer les mobilités actives du quotidien.

Les aides :

- 25 % d'aide sur les aménagements cyclables sécurisés,
- Aide pour l'installation d'abris vélo en lien avec le réseau de transport en commun.

Le règlement d'attribution des aides aux communes a été adopté le 29 juin 2022.

Le TAD après 4 mois de fonctionnement
(au 31/12/2022)

642 voyages, soit 160 voyages par mois en moyenne (projection de 2 000 voyages pour 2023).

La délégation de service public en chiffres
(du 27/08/2022 au 31/08/2028)

- Environ **1 240 000 €/an** pendant 6 ans
- 15 emplois sur le territoire dont 11 créations nettes
- 8 véhicules
- Objectif : 195 000 voyages par an en 2027
- 9 230 dessertes régulières de L'agglo-bus par semaine et 780 possibilités de dessertes avec le transport à la demande
- 100 % des communes de L'agglo desservies par une offre de transport
- Un service de 6h à 20h, 6 jours sur 7
- 20 passages quotidiens au Chiva (en semaine).

SEMAINE DE LA MOBILITÉ

La semaine européenne de la mobilité a eu lieu du 16 au 22 septembre 2022. Cet évènement a pour objectif d'inciter les citoyens et les collectivités à opter pour des modes de déplacements plus durables.

Cette année, la semaine de la mobilité aura été l'occasion de promouvoir L'agglo-bus par le biais d'animations en direction des entreprises et des centres de formation du territoire mais également du grand public lors du forum des associations de Foix et du marché de Varilhes.

Conseiller en énergie partagé

Un conseiller en énergie partagé (CEP) a été recruté en août 2022 sur un poste mutualisé entre L'agglo et les communes volontaires via la signature d'une convention de mise à disposition de service.

Le temps de travail théorique du CEP (et son financement) est réparti de la manière suivante :

- 25 % L'agglo
- 25 % commune de Foix
- 50 % les autres communes

Les communes intéressées qui adhèrent au dispositif (qui court jusqu'en 2025) participent à hauteur de 3,50 € par habitant (coût minoré grâce à l'aide de l'Ademe qui finance le poste à hauteur de 24 000 € par an pendant 3 ans).

En 2022, 11 communes ont sollicité l'adhésion au service CEP.

Pour couvrir notamment les besoins en déplacement du CEP et poursuivre le renouvellement et le verdissement de la flotte automobile, un véhicule de service électrique bénéficiant du bonus écologique a été acquis en 2022.

Guichet unique de la rénovation énergétique

Ce guichet unique est porté par l'agence locale de l'énergie de l'Ariège (Aléda) assurant des missions d'accueil, d'information, de sensibilisation et de conseil aux particuliers, entreprises et collectivités.

L'agglo est acteur de la gouvernance du guichet unique.

Les objectifs du guichet Rénov'Occitanie :

- Conseiller les ménages dans leurs projets de rénovation énergétique de logement privé (maisons individuelles, logements collectifs, copropriétés).
- Leur permettre de bénéficier de conseils neutres et gratuits, d'un accompagnement technique et administratif et des financements « ma prime'rénov » (non soumis à condition de ressources).

Ce dispositif est complémentaire des aides à l'amélioration de l'habitat privé attribuées par L'agglo. Les aides de L'agglo sont destinées aux propriétaires occupants à revenus modestes et très modestes pour la réalisation d'un bouquet de travaux plus conséquent.

Énergies renouvelables

Le Plan climat air énergie territorial (PCAET) a été élaboré et approuvé par le Scot de la Vallée de l'Ariège en 2020, pour une mise en œuvre opérationnelle à l'échelle de L'agglo. Feuille de route pour lutter contre le changement climatique et adapter le territoire, ses objectifs Tépos (Territoire à énergie positive) 2050 se veulent ambitieux :

- Diminuer de moitié les consommations énergétiques du territoire.
- Doubler la production d'énergies renouvelables et de récupération, avec un mix énergétique incluant tous les types d'énergies.

L'axe stratégique n°2 du PCAET « développer les productions d'énergies renouvelables et locales » se décompose en objectifs et actions. L'action « mettre en place un schéma de développement des énergies renouvelables par intercommunalité » a notamment été reprise dans le projet de territoire de L'agglo. L'objectif étant de s'approprier l'état des lieux de la production d'énergies renouvelables de L'agglo, ainsi que d'identifier et quantifier les potentiels, filière par filière, au vu des installations et des contraintes existantes. Il se veut un outil concret et opérationnel d'aide au développement et au déploiement des énergies renouvelables sur notre territoire.

Quelques actions :

- Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt quant à la mise en place d'ombrières de parking sur les stationnements de la salle omnisports et du multi-accueil de L'agglo à Ferrières.
- Accompagnement de la Commune de Verniolle quant au projet de développement d'une centrale photovoltaïque au sol sur terrain dégradé (ancienne décharge).
- Pôle jeunesse collaboratif à Foix : conception bio climatique, bâtiment écoconçu labellisé No Watt (photovoltaïque en toiture…).
- Marché d'électricité relancé avec une fourniture en fluides 100 % d'énergie renouvelable…





Végétalisation du parvis de L'agglo à Foix

Schéma directeur de gestion des eaux pluviales urbaines

En application de la loi, L'agglo est compétente en matière de gestion des eaux pluviales urbaines depuis janvier 2020.

Dans l'attente de la finalisation du schéma directeur intercommunal de gestion des eaux pluviales urbaines, étape nécessaire avant l'exercice effectif de la compétence, cette dernière a été déléguée aux communes jusqu'à fin 2023.

L'élaboration du schéma directeur (coût total de 445 720 € HT), pilotée par le cabinet d'étude Arragon, a été subventionnée à hauteur de 50 % par l'Agence de l'eau Adour Garonne.

L'étude a démarré en septembre 2021 et a pris fin en avril 2023. Elle se décompose en quatre phases :

Parvis de L'agglo

Dans le cadre de l'action 82 « Réaménager et requalifier le parvis du pôle de services de L'agglo à Foix » du projet de territoire, plusieurs actions sont prévues, parmi lesquelles la végétalisation des espaces enherbés du parvis.

Au terme d'une concertation avec le conseil de développement, le CAUE et le PNR, quant à l'usage du parvis, sa végétalisation économe en eau et en entretien permettant d'atténuer l'îlot de chaleur et la minéralisation du site, les travaux ont débuté fin 2022 pour s'achever courant 2023.

Ce projet, d'un coût de 60 000 € HT, a été subventionné par l'État (DETR) et le Département de l'Ariège.

0

PHASE 0

Délimitation de la compétence gestion pluviale urbaine (périmètre GEPU, répartition et articulation avec les compétences connexes)

1

PHASE 1 : ÉTAT DES LIEUX

- o 274 km de réseau pluvial levé dont :
  - 152,6 km de collecteurs et drains de massifs filtrants
  - 65,5 km de fossés, noues ou canaux
  - 53,4 km de caniveaux
  - 2,3 km de chemins de grille
- o Plus de 13 000 points ont été levés dont :
  - 1 410 avaloirs
  - 3 802 grilles
  - 1 642 tampons de regard
  - 605 puits secs
  - 5 817 nœuds le long des réseaux à ciel ouvert

2

PHASE 2

- Carte d'aptitude des sols à l'infiltration des eaux pluviales
- Construction et calage des modèles informatiques des réseaux pluviaux
- Simulation en état actuel et futur de l'urbanisation / diagnostic du fonctionnement hydraulique

3

PHASE 3

- Propositions de scénarii d'aménagements
- Mise au point d'un programme de travaux et impact budgétaire
- Proposition de zonage et de règlement pluvial
- Élaboration du dossier d'enquête publique et saisie de la Dréal pour l'examen au cas par cas



04 COHÉSION ET SOLIDARITÉS TERRITORIALES

HABITAT

Soutien de L'agglo à l'amélioration de l'habitat privé

Le 21 septembre 2021, L'agglo a signé une convention avec l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat (Anah) afin de proposer des programmes d'amélioration de l'habitat privé : 136 577 € de subventions ont été notifiés par L'agglo aux propriétaires occupants et propriétaires bailleurs lors de la première année de fonctionnement dans le cadre des deux programmes : l'Opah-RU (centres-villes de Foix, Varilhes, Verniolle et Montgailhard) et Pig (autres secteurs du territoire).



gain énergétique de 47 % en moyenne pour les **40** logements rénovés (les **18** autres logements aidés sont relatifs au maintien des personnes âgées à domicile)



58 logements privés aidés (rénovation énergétique, travaux de résorption de l'indécence, autonomie de la personne...)

L'impact sur l'activité économique locale :

962 785 € d'investissements générés et engagés sur l'année 1 du programme, soit l'équivalent de 16 emplois soutenus dans la filière du bâtiment.

Soutien de L'agglo à la production de logements locatifs sociaux publics

- Inauguration de 11 logements sociaux au cœur du village de Ferrières-sur-Ariège : subvention de 66 000 € versée à l'OPH.
- Inauguration de 10 logements en accession sociale à la propriété à Ferrières : subvention de 60 000 € versée à la Scic « Un toit pour tous ».
- Fin des travaux de trois logements sociaux portés par l'OPH, rue Lafaurie dans le centre ancien de Foix, dans le cadre du programme de renouvellement urbain : subvention de 30 000 € attribuée par L'agglo.



France services



1 829
accompagnements
du 16/09/2021 au 31/01/2023, soit une moyenne (constante depuis l'ouverture), de **111** par mois

Afin d'améliorer l'efficacité du service, les jours et horaires d'ouverture ont été modifiés pour les adapter à la réalité de fréquentation des demandeurs et à la disponibilité des opérateurs, selon les principes suivants :

- Maintien de l'ouverture au public à hauteur de 28 heures par semaine.
- Ouverture le lundi, jour plébiscité par les usagers.
- Fermeture le samedi, jour non fréquenté et non travaillé par les opérateurs partenaires de la France services.

Ce nouveau fonctionnement a été mis en place dès le 4 juillet 2022 avec pour objectifs d'augmenter le nombre de rendez-vous et de mieux les répartir sur la semaine, d'équilibrer la charge de travail pour les conseillères et de simplifier la gestion du planning.

Les partenaires nationaux :
Les ministères de l'Intérieur et de la Justice, la Direction générale des finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, la Caisse nationale d'assurance maladie, la Caisse nationale d'allocations familiales, la Mutualité sociale agricole et La Poste.

Les autres partenaires :
La conciliatrice de justice, la Fepem, le CIDFF, le Léo (ateliers numériques), les services de L'agglo : Office de tourisme, habitat, mobilité, aménagement, réseau de lecture, Clic.

Évènements :
Dans le cadre du partenariat avec la Fepem, le ***Point relais particulier emploi*** a été inauguré le 8 septembre 2022. Il s'agit du second Point relais en Ariège. Ce partenariat a été valorisé lors du Congrès des maires à Paris le 24 novembre 2022.
Les journées Portes ouvertes du 11 au 14 octobre 2022 : un programme d'animations a été mis en place afin d'attirer différents publics pour faire connaitre et valoriser les trois services (France services, la médiathèque et le centre d'histoire de la Résistance et de la déportation).

France services est un dispositif soutenu par l'État.

PLUi-H

Suite à la prescription du plan local d'urbanisme intercommunal – habitat (PLUi-H) le 23 février 2022, l'équipe projet (Agence d'urbanisme de l'agglomération toulousaine, MREnvironnement et la Chambre d'agriculture de l'Ariège pilotés par le pôle aménagement de L'agglo) s'est consacrée en 2022 à l'élaboration du diagnostic territorial et de l'état initial de l'environnement.

Plusieurs temps forts avec les élus ont marqué l'année 2022 :

- La constitution de la commission aménagement-urbanisme.
- La tenue d'une conférence intercommunale des maires avant la prescription.
- Les visites de terrain en juin-juillet dans chacune des communes de L'agglo, qui ont permis de parcourir le territoire et mieux le connaître.
- L'organisation d'un séminaire en septembre et d'une première série de permanences communales de novembre à janvier.

FONDS DE SOUTIEN À LA RURALITÉ



11
communes accompagnées
depuis septembre 2022



520 304 €
de budget



8 dossiers
déposés et instruits au titre du fonds de soutien à la ruralité

Le fonds de soutien à la ruralité a été créé en septembre 2022 par délibération du conseil communautaire. Doté d'une enveloppe de 520 304 €, il est dédié aux communes de moins de 1 000 habitants (35 sur 42) et court jusqu'au 31 décembre 2025. Il a vocation à financer les projets d'investissement dans la limite de l'autofinancement communal.

L'agglo a soutenu, à hauteur de 83 500 €, 11 projets portés par 10 communes : Vernajoul, Gudas, Pradières (2 dossiers), Prayols, Brassac, Burret, Vira, Saint-Félix-de-Rieutord, Saint-Martin-de-Caralp et Saint-Pierre-de-Rivière.

D'autres projets sont en cours d'instruction et devraient être soutenus en 2023.

FONDS DE CONCOURS VOIRIE

Travaux de voirie 2021-2022 :

36
communes concernées



90
opérations réalisées



1 342 019 €
de budget travaux
dont 423 133,59 € versés par L'agglo



329 689 €
de subventions (DETR)



369 051 €
de reste à charge
pour les communes déduction faite du FCTVA



ACTION CŒUR DE VILLE

Début 2022, le préfet directeur du programme Rollon Mouchel-Blaisot s'est rendu à Foix lors d'une visite d'étape dédiée à la déclinaison d'Action Cœur de Ville (ACV) sur la Commune de Foix. Cette visite a été l'occasion de faire le bilan des actions menées et d'évoquer l'avenir, notamment avec la poursuite du programme sur la période 2023-2026 à travers la préparation d'un avenant à la convention. « ACV 2 » sera axée sur la transition écologique et verra ses périmètres d'intervention évoluer au quartier de la gare et aux entrées de ville de Foix.

SERVICES DE SOUTIEN AUX COMMUNES

En 2022, 33 communes ont été accompagnées pour 50 projets. Cet accompagnement permet de mobiliser les aides territoriales et sectorielles des partenaires financiers (Europe, État, Région, Département...) dans le cadre notamment des politiques contractuelles.

En matière de commande publique et juridique, les communes ont été accompagnées dans cinq marchés publics, un appel à manifestation d'intérêts, l'élaboration de modèles de documents (lettres de consultation, délibération d'attribution, création de CAO…) et quatorze affaires juridiques.



33 communes accompagnées



50 projets soutenus

dans le cadre de la recherche de subventions

PROJET DE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

En 2022, L'agglo a contractualisé avec le GIP Ressources et Territoires pour l'accompagner dans la réalisation du diagnostic préalable à l'installation du CISPD. Une rencontre avec le sous-préfet, le procureur de la République ainsi que les services de police et de gendarmerie en septembre 2022 a officialisé le lancement de la démarche.

La finalisation du diagnostic en 2023 permettra de définir les enjeux et les priorités vers lesquelles s'engager et qui seront déclinées dans le schéma intercommunal de prévention de la délinquance 2024-2026 de L'agglo. Ce document stratégique s'appuiera également sur la stratégie nationale de prévention de la délinquance 2020/2024 et sur le plan départemental de prévention de la délinquance.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Depuis sa création, le Codev a apporté de nombreuses contributions aux projets de L'agglo : *Agglo 2026, un projet pour notre territoire*, mobilités et réseau de transports, Pôle jeunesse, médiathèque, résidence autonomie, parvis de L'agglo.

Des rencontres avec les élus intercommunaux ont permis de faire un point régulier sur l'avancée du projet de territoire et de définir des axes possibles de travail. Les représentants du Codev participent aux instances internes de L'agglo auxquelles ils sont associés : comité des mobilités, comité de projet et technique Action Cœur de Ville, comité de pilotage PEDT, etc. L'année 2023 sera notamment consacrée à la création d'outils pour associer et consulter les habitants dans le cadre de la mise en œuvre du PLUi-H.

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE / CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE

Contrat territorial Occitanie

Après plusieurs mois de travail, le contrat territorial Occitanie (CTO) a été approuvé par le conseil communautaire de L'agglo et la commission permanente de la Région en décembre 2022. La programmation 2022 a permis de soutenir 39 projets pour un total de 12 345 447 € d'investissements et un total de subventions de 6 544 686 €, soit 50 % d'aides publiques. La signature du contrat est intervenue le 12 mai 2023 à Ferrières.

Approche territoriale intégrée / Feder OS5

Suite à l'appel à manifestation d'intérêt de la Région dans le cadre de l'approche territoriale intégrée (ATI), en décembre 2022, L'agglo a été sélectionnée pour bénéficier du fonds Feder sur la priorité 5 du programme régional Occitanie Feder-FSE 2021-2027 destiné à promouvoir le rééquilibrage territorial en réduisant les disparités et en valorisant les ressources. La sélection de L'agglo permet aux porteurs de projet de solliciter ce fonds dans le cadre de son volet urbain et rural.

Contrat de valorisation et de développement des bourgs-centres

Le contrat de valorisation et de développement des bourgs-centres constitue l'un des volets du CTO. Il concerne les communes de Varilhes, Verniolle, Montgailhard et Saint-Jean-de-Verges. L'année 2022 a permis de faire le bilan du précédent contrat (2018-2021) et de préparer l'avenant (2022-2028) qui sera signé courant 2023.

Contrat de relance et de transition écologique

Dans le cadre de l'animation du contrat de relance et de transition écologique (CRTE) signé en décembre 2021, L'agglo et les services de la préfecture ont mis en place des réunions de suivi de la programmation annuelle. Ce dispositif vise à faciliter la mise en œuvre des politiques nationales au niveau local à l'instar de la déclinaison du Conseil national de la refondation qui a donné lieu à l'organisation d'un séminaire sur la mobilité et les enjeux de décarbonation des transports en février 2023 à Varilhes.



PARTENARIATS

Les politiques territoriales ont vocation à réunir les partenaires autour des projets portés par L'agglo, les communes et certaines associations. Ce partenariat, qui trouve sa traduction dans un pacte territorial, permet de mobiliser le concours financier de l'État à travers ses différents ministères, de la Région, du Département et de l'Europe, indispensable à la réalisation des actions et à la transformation écologique du territoire.

D'autres partenaires comme la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), la Caisse d'allocations familiales (Caf), l'Agence nationale de l'habitat (Anah), l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), le Syndicat départemental d'énergies (SDE) et la Banque des Territoires sont présents aux côtés de L'agglo pour assurer la mise en œuvre du projet de territoire.

05

SERVICES GÉNÉRAUX ET BUDGET

FINANCES

L'année 2022 a été pour L'agglo Foix-Varilhes celle de l'entre-deux-crises : crise économique consécutive à l'épidémie de Covid-19, et crise énergétique inédite résultant de la guerre en Ukraine. Les équilibres financiers de L'agglo ont ainsi largement été impactés par l'actualité géopolitique internationale.

Si les effets de la crise sanitaire se sont progressivement estompés, avec notamment la reprise d'un fonctionnement normal des services (niveau de recettes des régies, notamment le centre aquatique), en revanche les prémices de la nouvelle crise ont commencé à se faire sentir, par la hausse généralisée des prix, déjà en matière d'énergie. Entre les deux, la hausse du point d'indice au 1er juillet de 3,5 %, les diverses autres mesures impactant les dépenses en ressources humaines, mais aussi des recettes de TVA plus importantes que prévu finissent de brouiller les repères, pour faire de 2022 une année décidemment atypique.

Dans ce contexte d'érosion de ses recettes et d'inflation généralisée sur ses dépenses, L'agglo a fait le choix de maintenir le niveau des services rendus à ses usagers, grâce à la maîtrise renforcée de ses dépenses d'exploitation.

Le budget 2022 est également marqué par la poursuite de la réalisation d'*Agglo 2026, un projet pour notre territoire*, qui consacre le soutien à l'économie locale fragilisée par la crise, le renforcement des solidarités sociales et territoriales tout en préparant l'avenir en favorisant un développement durable du territoire.

Notons ainsi le lancement du nouveau réseau de transport urbain L'agglo-bus, les études préalables à la construction de la résidence autonomie en centre-ville à Foix, le soutien aux communes membres à travers notamment les fonds de concours (voirie, ruralité), le plan local d'urbanisme intercommunal et le schéma directeur des eaux pluviales urbaines, l'aménagement du parvis et l'extension du pôle de service, l'accompagnement du tissu économique…





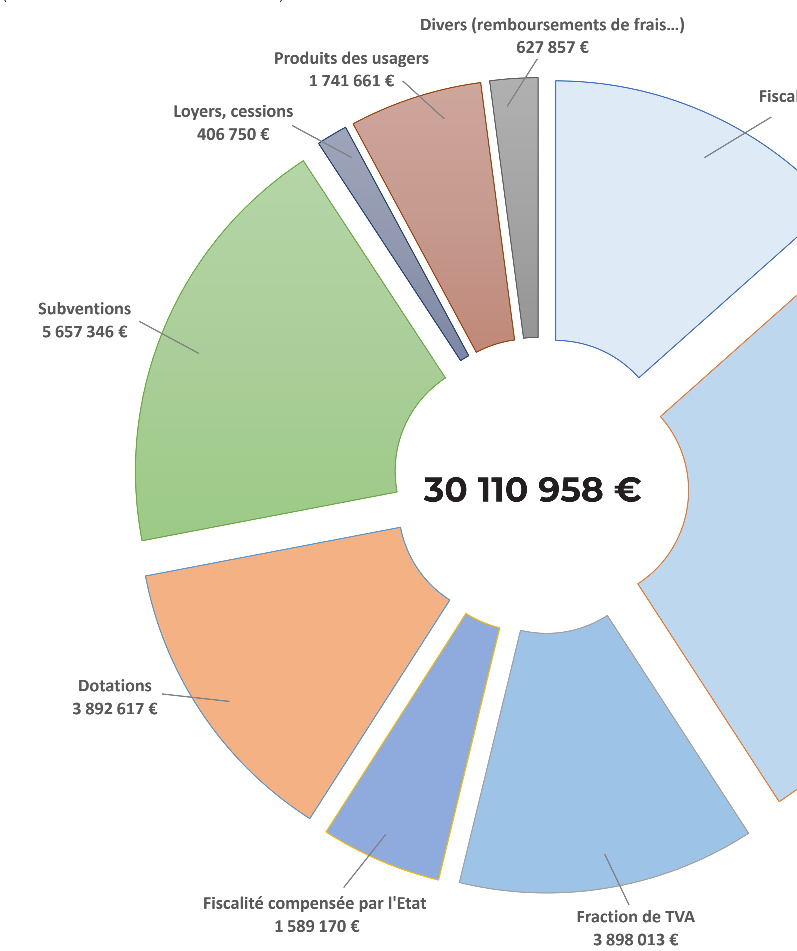
Focus sur les ressources : modération fiscale !

La fiscalité constitue la première ligne de recettes de L'agglo, représentant près de 60 % de ses recettes totales. Le panier fiscal de L'agglo n'a pas été épargné en 2022, trois événements venant affecter ces ressources :

- La stabilité des taux d'imposition votée par L'agglo : dans le contexte de hausse des prix, le maintien inchangé des taux d'imposition des taxes foncières (propriétaires) et de la contribution économique territoriale (entreprises) est un signe fort en faveur des contribuables ; les recettes fiscales n'évoluent donc que sous la variation des bases fiscales (constructions nouvelles ou implantation d'entreprises, et revalorisation légale à hauteur de la seule inflation).
- La perception des effets de la crise économique : après deux années de fortes variations, le produit de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) s'est stabilisé en 2022 un peu au-dessus de 1,2 M€, en légère baisse par rapport au niveau atteint en 2019. Sa suppression (effective dès 2023 pour L'agglo) ajoute une grande incertitude sur l'autonomie financière des collectivités en général, de L'agglo en particulier. Mais les effets de la reprise économique post-covid se font aussi sentir : la croissance de la fraction du produit national de TVA affectée en remplacement de la taxe d'habitation des résidences principales a ainsi été actualisée en fin d'année à hauteur de 9,6 %, au lieu des 5,9 % initialement notifiés.
- L'instauration du versement mobilité (VM) à compter du 1er juillet, pour financer l'extension du réseau de transport urbain à l'échelle de L'agglo. Cette contribution est assise sur la masse salariale des employeurs qui comptent au moins 11 salariés sur le territoire de L'agglo, selon un taux fixé à 0,6 % de la masse salariale ; le produit fiscal attendu a vocation à couvrir le coût de fonctionnement du service (estimation environ 1,3 M€ en année pleine).

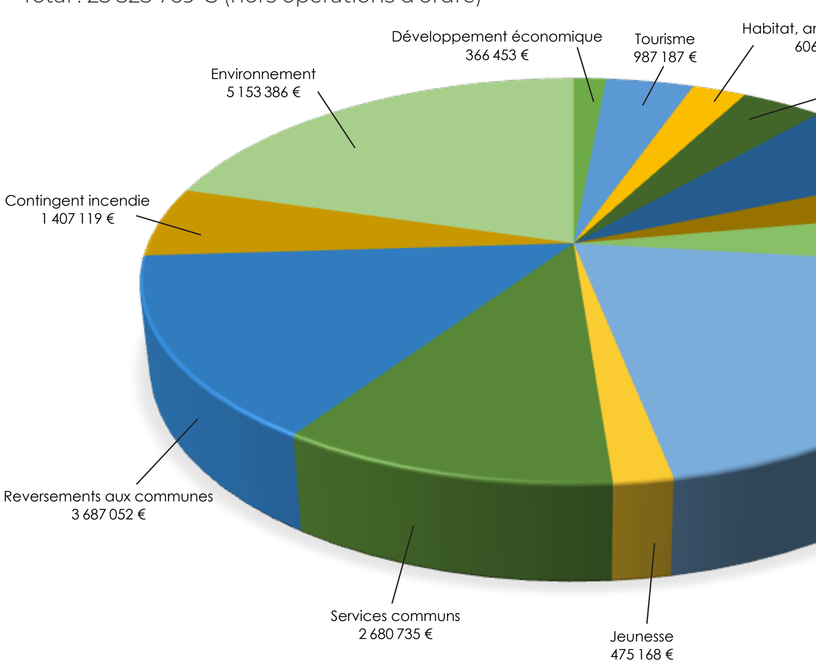
Recettes réelles de fonctionnement 2022

(hors excédents antérieurs)



Dépenses réelles de fonctionnement 2022

Total : 25 325 769 € (hors opérations d'ordre)





lité des entreprises
4 043 463 €

Fiscalité des ménages
8 254 081 €

Une dette faible et sécurisée

La dette de L'agglo est extrêmement sécurisée puisqu'adossée intégralement à des taux fixes non révisables et amortie par annuités constantes ou dégressives. L'emballement des marchés financiers, et particulièrement la hausse soudaine des taux d'intérêts n'a ainsi aucun effet sur le remboursement de la dette souscrite.

L'agglo est titulaire de 11 lignes d'emprunt, pour un encours de 4 100 000 € (capital restant dû au 31 décembre) et une annuité 2022 de 720 000 € (556 000 € de remboursement du capital et 165 000 € d'intérêts) ; s'y ajoutent les emprunts affectés aux budgets annexes atelier-relais (1 emprunt, amorti par les loyers de l'entreprise preneuse en crédit-bail) et zones d'activités (4 contrats, ayant vocation à être remboursés par les cessions de terrains viabilisés), dont la charge repose sur les recettes du service.

Ainsi, au regard de l'épargne brute dégagée en 2022, on peut déduire une capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) de 1,7 an (hors budgets annexes), soit bien en-deçà du seuil d'alerte (8 ans). Ce ratio, et plus globalement la capacité de L'agglo à emprunter, restent toutefois tributaires du niveau d'autofinancement (excédent de recettes de fonctionnement rapporté aux dépenses de fonctionnement, destiné au remboursement de la dette et au financement des opérations d'investissement).

Il paraît également utile de relever que, de 2022 à fin 2026, pas moins de neuf emprunts arriveront à échéance, permettant de réduire l'encours de dette de moitié ; de même, la charge annuelle de la dette (remboursement du capital et paiement des intérêts) diminuera de près de 200 000 €, renforçant par là-même la capacité d'emprunt de L'agglo sur les prochaines années.

ménagement
204 €
Mobilité
910 697 €
Culture
1 810 490 €
Solidarités
920 296 €
Sport
1 179 546 €
Enfance
5 064 260 €

DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT POUR LE TERRITOIRE

Véritable boussole de L'agglo sur la mandature, *Agglo 2026, un projet pour notre territoire*, ne peut être concrétisé, pour son volet investissement, que grâce au soutien financier des partenaires (notamment Europe, État, Région, Département) et à l'autofinancement dégagé (surcroît de recettes par rapport aux dépenses courantes). Des investissements importants ont ainsi été réalisés en 2022, notamment :

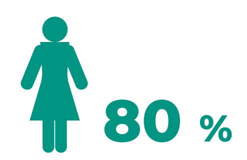
- Pour l'attractivité et le développement économique : aides à l'immobilier d'entreprises et requalification des zones d'activités (173 000 €)…
- Pour renforcer les solidarités humaines : opérations préalables à la construction d'une résidence autonomie à Foix (654 000 €) et travaux de rénovation de la résidence à Varilhes (188 000 €), achèvement du pôle jeunesse à Foix (423 000 €)…
- Pour la transition écologique et environnementale : réalisation d'un schéma directeur des eaux pluviales urbaines (286 000 €)…
- Pour soutenir la cohésion et la solidarité territoriales : travaux de réfection et amélioration sur la voirie communale (1 337 000 €), attribution d'aides au logement (165 000 €), réalisation et mise à jour des documents d'urbanisme (63 000 €)…



198 agents*
au 31/12/2022, dont **178,68** emplois temps plein (ETP)

*sur emplois permanents

Répartition femmes/hommes :





Part des **postes à temps complet**, par profil :

	Temps complet
Titulaires et stagiaires	74 %
Contractuels permanents	67 %
Assistantes maternelles	100 %

Masse salariale et 012 (chapitre) :

	2021	2022
Masse salariale (brute uniquement)	5 404 860 €	6 119 549 €
	-	+ 13 %
Chapitre 012 salaires et annexe (action sociale, médecine, etc)	7 481 765 €	8 174 754 €
	-	+ 16 %



312 agents
rémunérés en 2022

Nombre de postes créés en 2022 (hors renouvellements formels de CDD ou passages vers CDD et hors changements de grades suite réussite concours ou avancements) :

- 1 agent d'entretien de locaux à 32h au lieu de 25h (C)
- 1 conseillère France services (B)
- 1 professeur de théâtre à 7h (B)
- 1 agent social jour/nuit en résidence autonomie à temps complet au lieu de 32h (C)
- 3 agents techniques transférés avec l'espace Olivier Carol (C) représentant 2,8 ETP



En 2022,
11 avancements de grades
118 avancements d'échelons

Documents cadres actés en 2022 :
- Règlement intérieur du personnel
- Accord local pour continuité de service en cas de grève
- Modification de la charte de télétravail
- Modification des comptes-rendus d'évaluations individuelles annuelles
- Mises à jour régulières des organigrammes

Actions fortes

- Entrée en vigueur des régimes de RTT au 1er janvier 2022
- Débat en conseil communautaire quant aux protections sociales des agents le 23 février 2022
- Mise à disposition du service finances à l'Épic Office de tourisme à partir du 1er mars 2022
- Création de la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT) malgré l'absence d'obligation, le 11 mai 2022
- Définition du cadre d'accueil des apprentis au sein des services, en comité technique du 23 mai 2022
- Définition de la convention de mise à disposition de service de conseil en énergie partagé en comité technique du 26 septembre 2022
- Évolution des conditions contractuelles et salariales des assistantes maternelles de la crèche familiale en CT du 30 novembre 2022, pour effet au 1er janvier 2023
- Élections professionnelles le 8 décembre 2022



SERVICE SYSTÈMES D'INFORMATION

Dans le prolongement de la situation sanitaire, L'agglo poursuit son effort dans le développement des équipements facilitant le nomadisme et le travail à distance afin de s'adapter aux évolutions d'organisation. Ainsi, les salles de réunion ont été dotées d'équipements de visioconférence.

Cette évolution ne pouvant se faire sans un renforcement de la sécurité informatique, un audit de cybersécurité, réalisé dans le cadre de France relance, a permis de définir un plan de sécurisation s'étalant sur trois ans et permettant d'élever le niveau de protection de L'agglo.

En complément, la sensibilisation des agents au RGPD se poursuit avec un objectif de 100 % d'ici fin 2023.

L'agglo et la cybersécurité

- Cyberscore : D+
- Nombre d'actions engagées pour l'année à venir : 21
- Total subventions (pack initial + pack relais) : 90 000 €
- Estimation des dépenses totales : 110 000 €



2 agents



60 %
de PC portables
composent le parc informatique

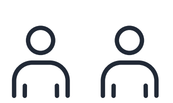


57 % des agents
formés ou en cours de formation au 31/12/2022

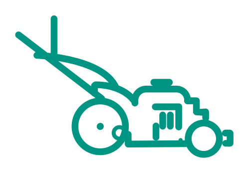
SERVICES TECHNIQUES

Espaces verts

Deux agents constituent l'équipe des espaces verts. Ils ont notamment en charge la tonte de 15 sites répartis sur 7 communes, soit une superficie de 45 427 m² à entretenir. En 2022, 220 passages ont été effectués.



2 agents



220 passages
effectués en 2022



45 427 m²
de superficie à entretenir,
sur **15** sites répartis
sur **7** communes

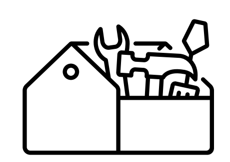
Bâtiments

Cinq techniciens composent le service maintenance bâtiments et logistique.

En 2022, ils sont intervenus à 931 reprises sur 46 sites gérés par L'agglo, ce qui représente une superficie de près de 35 000 m² à entretenir, soit l'équivalent de 5 terrains de foot.



5 agents



931 interventions
dont **632** pour de la maintenance et
299 pour de l'entretien ou de la logistique

ASSEMBLÉES - AFFAIRES JURIDIQUES - COMMANDE PUBLIQUE

Assemblées

- 10 conseils communautaires
- 168 délibérations
- 16 bureaux communautaires
- 174 décisions du président
- 6 arrêtés règlementaires
- 4 conférences des maires

Assurances

- 2 contentieux en cours
- 3 pré-contentieux en cours
- 1 recours administratif préalable obligatoire en cours

Commande publique

- 24 procédures de marchés publics passées en 2022 (en plus de la DSP) dont une procédure formalisée
- 1 avenant à la DSP
- 5 avenants aux marchés publics
- 6 lettres de consultation (montant inférieur à 40 000 € HT) passées par la commande publique

Patrimoine

- 1 acquisition à l'EPF (zone de Pelissou)
- 1 levée de réserves (Recaero)





Faits marquants de l'année

Assemblées :

- Déploiement des modifications opérées fin 2021 : règlement des instances institutionnelles, délégation du président par le conseil communautaire, augmentation de la fréquence des conseils communautaires, pacte de gouvernance, redéfinition du rôle du bureau communautaire, ouverture des commissions intercommunales aux conseillers municipaux
- Établissement d'un guide du déport des élus communautaires pour prévenir les conflits d'intérêt
- Mise en place d'un logiciel (Libriciel – Webdelib et Idelibre) pour la gestion des assemblées

Assurances :

- Déploiement du marché mutualisé avec les communes membres

Commande publique :

- Arrivée d'une chargée de commande publique en mars 2022
- Acquisition d'un logiciel de gestion des marchés publics
- Attribution et déploiement du contrat de délégation de service public pour les transports urbains
- Optimisation des frais de publication des marchés publics

Affaires juridiques :

- Travail patrimonial sur les zones d'activités économiques en vue d'optimiser les espaces non utilisés et/ou utilisés de manière non conforme aux actes authentiques



Perspectives 2023

Assemblées

- Changement de solution logicielle pour la transmission des actes en préfecture
- Modification des statuts de L'agglo
- Modification de l'intérêt communautaire
- Création du CIAS
- Création du CISPD
- Optimisation des décisions du président

Commande publique :

- Établissement du schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables
- Optimisation de la gestion administrative de la passation et de l'exécution

Assurances :

- Maîtrise de la sinistralité
- Optimisation des contrats existants en listant tous les services associés aux contrats d'assurances

Affaires juridiques :

- Recensement des conventions générant une recette, celles générant une dépense et celles générant tout autre engagement juridique
- Valorisation du domaine privé et du domaine public de L'agglo par l'application de redevances en cas d'occupation privative
- Optimisation des procédures administratives : règlement pour l'accès aux documents administratifs, lanceurs d'alerte

---

COMMUNICATION

Quelques chiffres

- 1 magazine paru en juillet 2022
- 11 lettres de L'agglo
- Réseaux sociaux :

  Facebook : 47 469 personnes ont vu la page de L'agglo en 2022

  1 983 followers dont 65 % de femmes principalement âgées de 35 à 44 ans

L'agglo le Mag

Diffusé à 18 500 exemplaires et distribué dans toutes les boîtes à lettres des habitants du territoire.

Dans le dernier numéro paru en juillet 2022, le dossier était consacré à L'agglo-bus.



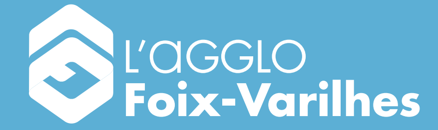
L'agglo la lettre



Le premier numéro de L'agglo la lettre est paru le 17 décembre 2021. Ce nouveau support de communication interne a pour objectif d'informer sur la vie de L'agglo, ses projets, son fonctionnement…

Chaque mois (à l'exception de juillet et août regroupés en un seul numéro), L'agglo la lettre est adressée, exclusivement par email, à près de 800 destinataires :

- les agents de L'agglo et de l'Épic Office de tourisme,
- les conseillers communautaires,
- les maires et les conseillers municipaux qui ne sont pas élus communautaires,
- les secrétaires de mairie et DGS des communes du territoire,
- les membres du Codev (conseil de développement) de L'agglo.



**Communauté d'agglomération
Pays Foix-Varilhes**

1A avenue du Général de Gaulle - 09000 Foix
Tél. : 05 34 09 09 30 - accueil@agglo-pfv.fr

www.agglo-foix-varilhes.fr